



HAL
open science

La place des sciences sociales dans l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée

Pascale Jacquéty

► **To cite this version:**

Pascale Jacquéty. La place des sciences sociales dans l'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée. *Expressions*, 1994, 05, pp.171-195. hal-02403797

HAL Id: hal-02403797

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02403797v1>

Submitted on 11 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES DANS L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES AU LYCÉE

Pascale JACQUÉTY

Lycée Lislet-Geoffroy, Saint-Denis (Réunion)

Peut-être est-ce parce que je les enseigne, mais les sciences économiques et sociales¹ me semblent être une discipline à part dans l'enseignement secondaire.

Cette particularité tient au contenu de cet enseignement qui se situe au carrefour de plusieurs sciences et les intègre dans un même raisonnement : l'explication du monde contemporain.

Outre le fait que cette spécificité confère aux enseignants une grande liberté de pédagogie, elle constitue la raison d'être d'une matière qui, si elle n'était composée de différentes approches, ne serait rien d'autre qu'un enseignement économique « pré-universitaire », ce dont se défendent, depuis l'origine, les fondateurs des SES, comme les actuels professeurs de cette discipline.

Les sciences sociales sont donc un élément fondamental des SES sur lequel il est intéressant de réfléchir :

- Quelle est leur place ?
- Quelle est leur utilité ?
- Quelle est leur utilisation ?
- Quelles sont les difficultés soulevées par leur utilisation ?

Ce sont là quelques unes des questions que l'on peut se poser.

Si, en aucun cas, il n'est envisageable de faire de l'ancienne filière B des lycées, maintenant devenue ES (économique et sociale), une pré-orientation universitaire, donc un enseignement uniforme et univoque², il ne faut pas, en revanche, tomber dans le « bricolage scientifique ». Autrement dit, il est primordial de faire de cette discipline un enseignement scientifique, sans se

1. Le sigle SES, communément admis et utilisé par l'ensemble des professeurs de la discipline, remplacera, tout au long de ce texte, l'expression dans sa totalité.

2. Uniforme, car ne comprenant que l'économie, univoque, car n'expliquant pas que l'économie.

fourvoyer dans le folklore de la juxtaposition de plusieurs sciences, certes toutes tr s int ressantes, mais trait es avec l g ret .

D'ailleurs, les sciences sociales qui composent les SES leur ont apport  certains traits scientifiques et ont contribu    forger les m thodes d'analyse, d'observation, qui sont la trame de la discipline. Elles ont donc jou  un r le primordial dans la constitution de la m thodologie des SES, m thodologie qui repr sente l'une des particularit s de la mati re en m me temps que son ciment. Cette mati re est en effet empreinte d'une telle diversit  relative aux enseignants,   leur p dagogie, aux sciences transmises, que les m thodes d'observation et d'interpr tation sont n cessaires   son unit .   partir de sciences sociales diff rentes, utilisant des m thodes diff rentes, les SES ont constitu  un corps m thodologique qui leur est propre, m lant la d marche inductive³ et la constitution d'hypoth ses pr alables ensuite confront es   l' preuve des faits⁴, mais qui, toujours, place l' l ve au centre de son apprentissage, soit par l'observation, soit par la construction du savoir

Cette approche sera retenue lors d'une premi re partie qui s'attachera aux diff rentes mati res qui composent les SES et donnera des exemples des contributions m thodologiques qui en sont issues.

Leur caract re pluridisciplinaire donne aux SES un formidable int r t, et ce   deux niveaux :

- d'une part, une fois  vit e une excessive domination de l' conomie, qui reste certainement le risque majeur pour les SES, la pluralit  des approches permet une explication du monde (quelle ambition !) bien plus pouss e que sous un  clairage unique ;

- d'autre part, cet abord pluriel pr sente de nombreux avantages, depuis l' veil de l'int r t des jeunes lyc ens jusqu'au d veloppement de leur esprit critique.

La diversit , n e de la pr sence de sciences sociales dans la formation des lyc ens de la nouvelle fili re ES⁵, convient parfaitement   l'esprit de la discipline tel qu'il est apparu avec ses fondateurs. Les SES ont pour vocation de d velopper la capacit  de jugement, le sens critique et celui des responsabilit s, notamment politiques (devoirs civiques), chez des jeunes qui en manquent parfois beaucoup. Et les conditions dans lesquelles est n e la discipline,

3. Qui consiste   aller des faits vers l'explication et la th orisation.

4. Il s'agit de la d marche hypoth tico-d ductive.

5. Anciennement fili re B, qui se met en place actuellement, consistant en un recentrage autour des sciences humaines, et surtout des SES, qui deviennent enfin, un r el enseignement dominant pour la section.

ainsi que nous l'envisagerons lors de la seconde étape de cette analyse, vont pleinement dans ce sens.

La pluridisciplinarité, malgré le caractère scientifique des sciences sociales, génère une diversité quant aux approches, quant aux contenus et quant aux explications qui peut être source de confusion. La multiplicité induit une complexité qu'il faut être à même de gérer : tout d'abord parce que la pluralité entraîne un certain nombre de dangers que les détracteurs des SES ne manquent pas de souligner, ensuite parce que s'ajoute à ces dangers le problème de la place réelle des sciences sociales dans la matière. Il est un fait incontestable : l'économie constitue le principal élément de celle-ci. Le risque est, dès lors, évident que les autres sciences soient éclipsées par elle, ce qui mettrait en péril la discipline elle-même.

Est-il réellement possible de combiner toutes ces sciences sociales dans un seul et même enseignement ainsi que l'on voulu les fondateurs de la discipline ? Cela est-il même souhaitable ? Peut-on éviter le piège d'un excessif économisme ?

Ces interrogations feront l'objet de la dernière phase du présent raisonnement.

I. Science à part, mais à part entière

Les SES paraissent, effectivement, se situer à part dans l'enseignement des lycées. Cependant, cette place particulière, liée, entre autres, aux multiples disciplines qui les composent, ne cède en rien à la rigueur scientifique, qu'il s'agisse des savoirs requis pour enseigner cette matière, ou de ceux que l'on doit transmettre aux élèves.

Avant de se pencher sur les apports méthodologiques des sciences sociales aux SES, il convient de s'arrêter quelques instants sur les matières qui concourent à la constitution de l'enseignement économique et social.

A. Les sciences sociales en SES

Il est évident que toutes les sciences sociales ne sont pas présentes en SES⁶, de même qu'elles n'ont pas toutes une égale importance. Ce premier paragraphe les évoquera donc en se référant aux points des programmes des seconde, première et terminale auxquels on peut les rattacher.

6. Elles sont trop nombreuses pour pouvoir faire l'objet d'un enseignement unique.

La premi re, et sans doute la plus importante au regard des SES, de ces sciences sociales, « qui  tudient les soci t s humaines, leur culture, leur  volution »⁷, est la sociologie.

Celle-ci intervient fr quemment, parfois de fa on (positivement) concurrente avec l' conomie, dans un esprit interdisciplinaire, lors de l'explication de certains faits. La consommation, par exemple, peut s'analyser sous les deux angles, permettant ainsi une connaissance plus pouss e du ph nom ne :

- du point de vue  conomique, elle est, bien entendu, li e au niveau de revenu du m nage ; un « smicard » ne consommera pas les m mes biens et services, ni dans les m mes proportions, qu'un cadre sup rieur de grande entreprise ;

- du point de vue social, la structure de la consommation est aussi d termin e par l'appartenance   un groupe social donn  ; on ne consomme pas de la m me mani re,   revenu  quivalent, selon que l'on est ouvrier qualifi  ou instituteur (en M tropole) ; les loisirs, les consommations culturelles, les d penses de logement sont  troitement d pendantes de la cat gorie socioprofessionnelle d'appartenance, ou de r f rence ; un exemple est  voqu  par Pierre Bourdieu   propos des consommations culturelles, notamment des visites des mus es, qui ob issent   des codes que ne poss dent que certains milieux sociaux, et qui restent donc inaccessibles (du point de vue de la compr hension des  uvres et du plaisir retir ) aux autres cat gories sociales

D'autres th mes, tels que la r volution industrielle, le sous-d veloppement, le ch mage, etc., admettent des explications sociologiques ou  conomiques de leurs causes et/ou de leurs cons quences.   vrai dire, aucun probl me n' chappe   une vision plurielle, tout au moins dans certains de ses aspects.

La sociologie peut, par ailleurs, intervenir «   titre individuel » dans des domaines qui lui sont plus sp cifiques. Ainsi en est-il de :

- la famille ( tude de la famille en Occident, de son  volution) ;
- la socialisation (institutions et modes de socialisation) ;
- la r gulation sociale ;
- la mobilit  sociale ;
- les groupes sociaux et les ph nom nes culturels.

D'autres sciences, proches de la sociologie, lui sont associ es lors de certaines parties de l'apprentissage des SES : l'ethnologie et l'anthropologie, par exemple, qui, aussi,  tudient des soci t s humaines, mais de celles qui nous paraissent extr mement lointaines, exotiques, et, g n ralement,  trang es

7. *Grand Larousse* en 5 volumes, Larousse, Paris, 1990, page 2 779.

(l'inverse doit être tout aussi vrai). Il est à noter que ces sciences, qui interviennent à propos de la famille et de l'étude de sociétés globales, parce qu'elles font appel à des manières de vivre et de s'organiser socialement très différentes des nôtres, passionnent les jeunes. Elles ont, malgré leur peu d'importance quantitative, un rôle primordial dans la relativisation de notre société et de nos comportements.

Toute une partie du programme de terminale, ainsi que l'introduction au cours sur la population active de seconde, fait appel à une autre discipline sociale : la démographie. Elle sert à l'étude de la population mondiale et de son évolution. Transition démographique, notion de surpopulation relative ou absolue, pyramide des âges et vieillissement, etc., sont autant de thèmes abordés sous l'angle démographique avant d'être liés à une analyse économique (conséquence de l'explosion démographique dans les pays du tiers monde, sur leur développement économique, par exemple).

La science politique est, quant à elle, à l'honneur lors du cours sur l'État, les régimes politiques, les modes de scrutin, les collectivités locales. Elle se conjugue, d'autre part, souvent à l'actualité, que l'on parle, et cela est nécessaire, de la « nouvelle »⁸ politique, certes économique, mais inspirée de principes politiques⁹ sous-jacents, de M. Edouard Balladur, des élections prochaines du Conseil régional de la Réunion, des « affaires » en cours devant la justice, ou de la « question » yougoslave (évocation pudique – hypocrite ? – d'un drame qui se joue aux portes de l'Europe, donc, paradoxalement, à celles de la Réunion, de par son intégration, au moins de principe, à l'Union européenne).

Avec la science politique va le droit. Il concerne, en effet, les mêmes chapitres sur l'État et explique les rouages juridiques de cette institution et de ses « émanations » locales et décentralisées. On aborde ainsi la Constitution de la

8. Si tant est qu'elle soit nouvelle par rapport à celle de l'ancienne majorité, contraints que sont les gouvernements de tenir compte de données exogènes sur lesquelles ils n'ont que peu de prise, notamment la contrainte extérieure. Un exemple flagrant et médiatique est constitué par les taux d'intérêt qui (pour des raisons de solidité nécessaire du franc par rapport au mark dans le Système monétaire européen) dépendent en France de ceux pratiqués en Allemagne. Il a ainsi fallu attendre que la Bundesbank (la banque centrale allemande) baisse ses taux avant que nous ne puissions en faire autant malgré l'urgence d'une reprise des investissements pour la croissance et pour l'emploi.

9. Il est difficile de ne qualifier ces principes que de politiques. En fait, l'aspect économique et l'aspect politique se mêlent étroitement. M. Édouard Balladur souhaite-t-il dénationaliser par idéal politique (l'État à sa place) ou par conviction économique, l'État-entrepreneur n'étant pas, à ses yeux, économiquement efficace ?

V^e R publique, le vote des lois, la s paration des pouvoirs. Il ne s'agit, en fait, quasiment que de droit constitutionnel.

Deux autres disciplines jouent un r le en SES bien qu'elles soient l'objet d'une mati re enseign e, elle aussi, dans le secondaire : l'histoire et la g ographie. Sans vell t  aucune d'« empi ter sur les plates-bandes » des historiens-g ographes, on ne peut se contenter, en SES, d'explications conjoncturelles imm diates et limit es   la France. Il va sans dire que ces aspects « historico-g ographiques » de l'enseignement  conomique et social ne remplacent pas la discipline « histoire et g ographie », loin s'en faut, mais ils n'en sont pas moins indispensables   la compr hension des faits  conomiques et sociaux. Il ne s'agit, apr s tout, que d'un  change de bons proc d s dans la mesure o  il incombe   l'histoire-g ographie de dispenser les premiers  l ments d'un enseignement  conomique en coll ge.

Sociologie, anthropologie, ethnologie, d mographie, science politique, droit, histoire-g ographie : sept¹⁰ disciplines diff rentes, parfois proches, concourent   l' laboration des sciences  conomiques et sociales.   cela s'ajoute la n cessaire ma trise du fran ais (l'exercice privil gi  des SES n'est-il pas dissertation ?), et l'utilisation de l'outil math matique (« pas   un niveau extraordinaire ! », s' crient les math maticiens, certes, mais impliquant tout de m me une bonne connaissance des statistiques, des calculs sur les valeurs absolues ou relatives, etc., et la capacit  de transcrire en termes  conomiques les r sultats obtenus, ce qui n'est pas  vident).

De ces diverses sciences, les SES n'ont pas seulement tir  les savoirs, elles ont aussi assimil , au moins partiellement, la d marche scientifique.

B. Les m thodes d'observation et d'analyse en SES : apports des sciences sociales

La volont  d'int grer les m thodes propres   chacune des sciences a  t  affirm e d s les d buts de cette discipline, en 1966¹¹.

En fait, les prendre toutes en compte s'av rerait impossible, sauf   qua-

10. En-dehors de l' conomie elle-m me qui, au sens large, est  galement une science « sociale ». D'ailleurs, s'il y a un CAPES de sciences  conomiques et sociales, l'agr gation correspondante est l'agr gation « de sciences sociales ».

11. Les sciences  conomiques et sociales ont  t  introduites   titre exp rimental dans quelques lyc es en 1966-67. Le corps des professeurs certifi s de sciences  conomiques et sociales a commenc    se constituer en 1969, date de la premi re session du CAPES de la discipline. C'est  galement en 1969 qu'a eu lieu la premi re session du baccalaur at B,  conomique et social.

drupler les horaires. Il n'est donc pas question, par exemple, d'analyser en termes de droit constitutionnel les décisions du Conseil du même nom, ni d'appliquer les règles de l'enquête ethnologique en territoire lointain aux habitants du « lointain » cirque de Mafate.

Toutefois, l'emploi de certaines méthodes des sciences sociales est possible, voire même fortement conseillé par les programmes et instructions officielles.

Ainsi, les programmes de première demandent que soient connues des élèves les différentes méthodes d'enquête utilisées en sociologie et en ethnologie. L'enquête participante, l'enquête par sondage, la monographie, etc., ne doivent plus avoir de secrets pour ces jeunes gens. Afin qu'ils se familiarisent avec ces méthodes, et pour que leur apprentissage soit plus aisé, ils peuvent les expérimenter, en mettant, par exemple, au point eux-mêmes, sous la vigilante direction du professeur, bien sûr, une enquête à réaliser auprès de leurs camarades (loisirs des « jeunes » ; études supérieures envisagées en fonction du milieu social d'origine), ou de leur famille (habitudes de consommation et catégories socioprofessionnelles des parents).

Ces méthodes peuvent être abordées de la manière la plus simple qui soit, ce qui n'exclut pas la rigueur, dès la seconde. En effet, l'étude de la population active et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) peut parfaitement débiter par une enquête sur la composition socioprofessionnelle de la classe par les élèves eux-mêmes à partir de l'activité de leurs parents.

Cependant, bien que très intéressante car permettant des comparaisons avec la structure nationale de la répartition des actifs et impliquant directement les élèves dans un acte de recherche « scientifique », c'est-à-dire rigoureux et doté d'objectifs précis (l'étude des professions et catégories socioprofessionnelles), une telle démarche peut s'avérer difficile, et ce pour deux raisons :

- la première, plus facilement surmontable, tient à la méconnaissance par les élèves de la profession exacte de leurs parents au regard de la classification nationale définie par l'INSEE¹² ; il doit y être remédié par un cours préalable sur les PCS ;

- la seconde, plus rédhitoire, est liée à une certaine « honte » de ces jeunes, qui n'osent pas avouer certaines situations, comme une mère sans emploi ou femme de ménage (mais ne dit-on pas « technicienne de surface » ?) ; un père au chômage ou « RMIste » (situation paradoxale, dans la mesure où la Réunion connaît un taux de chômage très important et un nombre élevé de gens touchant le RMI, mais compréhensible quand on sait

12. Institut national de la statistique et des études économiques.

les *a priori* des jeunes sur deux ph nom nes qu'ils consid rent, avec d dain, comme synonymes de paresse).

De fa on plus globale, l'approche en termes sociologiques, plus qu'ethnologiques ou anthropologiques¹³, permet aux  l ves d'exercer leur observation sur le monde qui les entoure en y portant un regard nouveau, c'est- -dire suivant une d marche sous-jacente, et scientifique¹⁴, en prenant garde   la r alit , certes, mais aussi   tous les pi ges qu'elle rec le, donc en se m fiant des  vidences qui peuvent conduire   des explications du type « caf  du commerce » :

« Dans les sciences humaines, encore plus que dans les sciences physiques, la r alit  que nous percevons est faite d'une infinit  d' v nements. L'effort scientifique ne doit pas tendre   transmettre toute cette diversit , mais au contraire   trouver des principes d'explication suffisamment simples et g n raux pour ordonner la complexit  et la rendre compr hensible. »¹⁵

Cette exp rimentation en vue d'une analyse de la soci t  peut  tre indirecte. Dans ce cas, elle s'appuiera sur des documents chiffr s, statistiques, plut t que litt raires, car ils permettent l'analyse et l'interpr tation par les lyc ens, alors qu'un texte donne d j  des opinions, aussi objectives soient-elles, et apporte des pistes de r flexion qui peuvent les d tourner d'autres analyses :

« Le document est alors pour les enseignants le substitut de l'ext rieur vivant par opposition   la classe. Le document repr sente pour les  l ves :

- la r alit  des faits ; [...]
- la r alit  des id es, des interpr tations, des analyses, des th ories, telles que les formulent les auteurs.¹⁶

L'exploration peut, d'autre part,  tre directe :

- Soit qu'elle r sulte de la mise au point par la classe, sous la f rule de l'enseignant, d'un questionnaire et, dans cette hypoth se, elle sera encadr e de mani re relativement stricte ;

13. Ils  tudient, malgr  tout, ce qu'ils ont sous les yeux, m me si cela se situe   plusieurs milliers de kilom tres de la M tropole.

14. « Scientifique » dans la mesure o  elle r sulte, justement, d'une d marche raisonn e, et a comme but d'arriver   la d monstration de certains faits ou   leur interpr tation.

15. Pascal Salin, *La V rit  sur la monnaie*, Odile Jacob, 1990, pages 9-10, cit  par Alain Beitone et Alain Legardez dans « Contre l'empirisme et pour le pluralisme », *Les Cahiers p dagogiques*, n  308, novembre 1992, page 14.

16. *Enseigner les sciences  conomiques et sociales, le projet et son histoire*, sous la direction d' lisabeth Chatel, Paris, Institut national de recherche p dagogique, 1990.

- Soit qu'elle présente un caractère de plus grande liberté, sur une simple consigne du professeur : « Observez vos parents, la façon dont ils dialoguent, vos habitudes de consommation, de loisirs, etc. » ; dans cette dernière hypothèse, le risque est évidemment de se perdre dans des réflexions superflues ou inintéressantes du point de vue du thème traité, d'autant que certains élèves cherchent simplement à épater les copains, et font, en conséquence, des remarques saugrenues ; il est donc nécessaire d'orienter leur observation et de leur démontrer qu'il ne s'agit pas seulement de s'amuser (même s'il s'agit aussi de cela, la séduction étant une technique pédagogique), mais d'avoir une démarche rationnelle et scientifique, donc de partir d'hypothèses préalables que les faits viendront confirmer ou infirmer, ou de chercher l'explication des phénomènes observés après les avoir caractérisés : j'observe cela, pourquoi ? Quelles peuvent être les explications, les conséquences ?

Outre les méthodes d'analyse de ces sciences sociales, les élèves apprennent à se familiariser avec d'autres outils de ces sciences.

En matière sociale, ces jeunes gens découvrent des publications spécifiques et riches d'informations, telles les revues de l'INSEE. À ce propos, l'antenne de la Réunion fournit des données précieuses sur le tissu social et économique de l'île et permet une intéressante régionalisation des programmes.

De plus, un travail important est effectué à partir de la presse écrite, pouvant même aller jusqu'à la confection d'un journal lycéen, un travail qui offre la possibilité à des jeunes dont la culture est très souvent totalement audiovisuelle, voire visuelle tout court, de prendre contact avec des journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels. Or, parmi ces publications, certaines sont généralistes (*Le Quotidien de la Réunion*, *Le Journal de l'île de la Réunion*, *Le Monde*, etc.), mais d'autres ont un caractère plus spécifique (*Problèmes économiques*, la *Revue française de sociologie*, par exemple).

Outil commun à la sociologie et à l'économie, et à toutes les autres sciences sociales, tant la « mesure » prend de l'importance (on en vient à penser, à l'instar de Bernard Maris que l'homme n'est plus un animal social mais statistique¹⁷), les statistiques sont, elles aussi, un vecteur d'analyse scientifique apporté par les sciences sociales. Ainsi, une enquête des élèves

17. « Avec le sondage, triomphe cette moderne incapacité à penser l'individu autrement que comme moyenne, enserré dans un échantillon, avec sa distribution de fréquences, son mode, sa médiane [...]. Tout acte, votation, absentéisme, sortie au cinéma, coït, maladie, mort, est irrémédiablement inscrit, normé » (*Des économistes au-dessus de tout soupçon, ou la grande mascarade des prévisions*, Albin Michel, Paris, 1990).

sur un sujet socio- conomique, comme l' tude des prix dans diff rents commerces ou l'origine socioprofessionnelle de la classe, sera l'objet de proc dures de d pouillement propres aux m thodes d'analyse de donn es statistiques, dont les sciences sociales sont grandes consommatrices.

Au-del  de leur contribution   l'analyse du monde contemporain, notamment de celui qui est directement pr sentable par les jeunes (leur propre environnement), par la diversit  des  clairages d'un m me probl me, les sciences sociales ont donc apport , dans le berceau de la fili re ES, leurs m thodes de raisonnement, de recherche et d' tude.

Elles permettent donc de donner aux SES une dimension particuli re qui pr sente de nombreux attraits.

II. Chronique d'une « mati re diverse »

Diverse, elle l'est sans conteste et sans exag ration, ainsi qu'en t moigne la multiplicit  des sciences qui concourent   l' laboration de cette discipline.

Cette diversit  est finalement d'une grande logique :

- l'esprit de la discipline, ainsi que nous le verrons dans un premier paragraphe, ses objectifs, ses origines, favorisent cette tendance ;
- il est, de plus,  vident que la quasi-totalit  des faits  tudi s en SES autorisent des approches multidisciplinaires, voire m me les imposent, ce que nous envisagerons dans une seconde approche.

A. Une diversit  conforme   la discipline

Il n'est qu'  se pencher sur les remous et les objectifs qui ont pr sid    la naissance de cette discipline pour se persuader de l'accord entre la multiplicit  des sciences qui y interviennent et les SES.

En effet, les sciences  conomiques et sociales sont le fruit d'une, ou, plus exactement, de plusieurs et successives commissions compos es d' minents universitaires venus d'horizons diff rents. Sociologues,  conomistes, historiens-g ographes furent   l'origine des premiers programmes de SES ; on comprend, d s lors, que cette discipline ait  t  fond e sur une approche express ment pluridisciplinaire, m me si l'essentiel est la partie  conomique (mais la « partie  conomique » ne triomphe-t-elle pas dans tous les domaines ?), chaque camp universitaire souhaitant voir sa discipline entrer ou occuper plus de place dans l'enseignement secondaire.

Par del  le caract re pluridisciplinaire de ceux-l  m mes qui ont fond  la fili re ES, s'est affirm e, d s les premiers temps, la volont  de ne pas faire de l'enseignement  conomique et social une pr -orientation universitaire. Pas

question, dans ces conditions de réserver une matière naissante aux seuls à économistes, au contraire. Ainsi, l'ouverture du secondaire à ces sciences humaines a relevé de la nécessité de laisser aux lycéens qui choisissaient cette voie la possibilité d'études supérieures variées, et non limitées à l'économie, et ce d'autant plus que la filière économique traditionnelle paraît, paradoxalement, plus adaptée à des jeunes qui sortent de filières scientifiques dans la mesure où l'enseignement y est très « mathématisé ».

D'autre part, l'instauration du baccalauréat B répondait au dessein de créer une voie entre la filière purement littéraire et la filière scientifique¹⁸. Or, s'il était simple de se démarquer de la seconde, se différencier de la première nécessitait d'instaurer un enseignement tout à fait nouveau en lycée, sans quoi on aurait pu légitimement se demander pourquoi instituer un autre « bac » (question que se sont, malgré tout, posés certains, qui ont exigé, sans légitimité, cette fois, la disparition des SES).

Créer cette voie « médiane », plutôt que moyenne (car le terme pourrait prêter à confusion quant à la qualité du baccalauréat économique et social) relevait, de plus, de la volonté de donner à de jeunes gens une formation qui en ferait des citoyens lucides et responsables, et non pas seulement des consommateurs ou des producteurs avisés. Une telle formation ne peut être le seul fait de l'économie. Afin que des lycéens puissent exercer leur jugement et leurs droits civiques, il importe, en effet, qu'ils aient des notions, et même des connaissances, dans plusieurs domaines :

- Politique, évidemment : qu'est-ce que, précisément¹⁹, un syndicat, un parti politique ? Quelle est la « doctrine » (quoiqu'il y ait de moins en moins de réelles doctrines politiques, tant l'économie a pris le pas sur « la gestion de la Cité ») de tel parti politique ? Quelle sera son action économique ?

- Juridique : quel est le fonctionnement de l'État et de ses différents rouages ? Comment sont votées les lois ? Quel est le régime constitutionnel français ?

- Sociologique : quelle est la structure de la société française ? Est-elle souple ou rigide ? Sommes-nous égaux socialement ?

La création des SES, aussi bien que les motifs qui ont été à l'origine de son apparition dans les lycées, encourageait donc la pluridisciplinarité et la

18. Il est à noter que l'on parle de « filière scientifique » comme si les autres baccalauréats ne présentaient pas un caractère de scientificité suffisant pour être admis au rang de bac « scientifique »... Injustice ?

19. Précisément, car tout le monde en a une vague idée. Or, pour porter utilement un jugement en la matière, de vagues idées ne suffisent pas.

pr sence des sciences sociales dans son enseignement. Mais l  n'est pas la seule explication. La logique veut en effet que l'objectif majeur de la mati re (l'analyse et l'explication du monde contemporain) ne puisse se contenter d'une approche unique.

B. Le monde n'est pas simple

Parler du monde peut para tre pr somptueux, et l'est d'une certaine mani re. Il est   la fois tr s vaste et tr s complexe, mais c'est n anmoins son analyse qui, jamais, ne sera exhaustive, et sa compr hension que cherchent   engendrer les SES.

  vrai dire, en tant que tel, il n'est surtout pr sent que dans le cours de terminale   travers des th mes comme le tiers monde ou l'internationalisation des  changes, par exemple. Pour autant, le monde n'est pas inexistant dans les programmes de seconde et de premi re. En seconde, le programme d'« initiation  conomique et sociale » pr voyait, jusqu'  la rentr e 1993, que soit mise en avant la diversit  des soci t s et des organisations  conomiques dans l'espace et dans le temps, la sociologie, l'ethnographie et l'anthropologie ayant ici la part belle. Aujourd'hui, le programme de l'option « sciences  conomiques et sociales » qui a pris la succession de cette « initiation  conomique et sociale » insiste plut t sur la diversit  des familles. En premi re, ce sont les diff rents types de cultures qui sont mis   l'honneur²⁰, y compris en France (avec l' tude des sous-cultures et des contre-cultures, maghr bine ou int griste, par exemple), et   la R union, o  les origines diversifi es de la population permettent des analyses de religions, de coutumes et, plus globalement, de cultures int ressantes. De plus, les instructions nouvelles, en premi re, qui ne sont applicables que depuis la rentr e 1994, pr voient que, si l'orientation, en  conomie, est plut t « fran aise », il n'est pas exclu de pouvoir faire appel   des exemples  trangers (pertinents, cependant !).

La pluralit  d'approches est, d s lors que l'on envisage l'explication de faits  conomiques et sociaux, tout   fait logique : qui pourra pr tendre que la complexit  des rapports, au sein de soci t s qui, elles-m mes, vont se compliquant et s'internationalisant²¹, soit le fruit d'une seule variable, aussi perti-

20. Jusqu' en 1994, car, au-del , cette  tude sera faite en seconde et non en premi re. Il est d'ailleurs   noter que, durant l'ann e scolaire 1993-94, ce th me est enseign  dans les deux niveaux puisque le programme a officiellement d j  chang  en seconde et que le nouveau programme de premi re ne sera appliqu  qu'  la prochaine rentr e.

21. L'internationalisation des  conomies et des soci t s cr e des interd pendances qui les rendent de plus en plus complexes et rend al atoire toute interpr tation fond e sur

nente soit-elle ? La présence des sciences sociales en SES n'est donc pas le résultat d'une lubie de brillants universitaires. Il est normal qu'elles interviennent, de manière expresse ou implicite, à tous les niveaux de l'analyse dans cette discipline.

Il n'est pas possible de réduire le monde qui nous entoure aux seules relations économiques malgré l'importance qu'on leur accorde. L'économie n'est, après tout, que l'une des sciences explicatives de l'organisation socioéconomique parmi d'autres ; certains sociologues ou économistes ne s'y sont pas trompés pour qui, comme ce fut le cas de Karl Marx, l'organisation économique (mode de production) est étroitement liée à l'organisation sociale (classes sociales, lutte des classes), la première conditionnant la seconde.

« Économie, science sociale parmi d'autres »... Ceci est d'autant plus vrai que l'économie telle que l'envisagent les SES n'est pas celle qui est enseignée en faculté, empreinte de mathématiques, de modèles, d'hypothèses plus ou moins complexes, et dont la vérification est toujours aléatoire. Le problème, en économie, comme dans les autres sciences sociales, reste l'expérimentation. Dans la mesure où il n'existe pas de « laboratoire » économique où vérifier de façon certaine les hypothèses émises²². Au contraire, elle contribue à une explication très pragmatique d'une réalité dont l'un des aspects est économique. Il n'est pas pour autant question de céder à un enseignement sans rigueur scientifique.

Les SES sont résolument tournées vers le monde réel et non une modélisation de celui-ci pour deux raisons :

- elles se placent dans l'optique de l'analyse de la réalité et se fondent, pour cela, sur les faits économiques et sociaux eux-mêmes, et non sur leur schématisation en une suite de calculs économétriques savants, mais inaccessibles à des jeunes de lycée alors même que la finalité est, au niveau de la terminale, d'arriver à faire dégager des « lois », des tendances, des interrelations complexes et abstraites ;

- elles s'adressent à de jeunes gens dont la maturité intellectuelle n'autorise qu'une abstraction progressive des concepts ; c'est pourquoi elles partent des représentations des élèves, des idées qu'ils se font de la vie économique et sociale, quand bien même il s'agit de les récuser partiellement.

une seule discipline.

22. On peut penser que les politiques suivies par un gouvernement constituent une expérimentation au sens scientifique du terme (vérification des hypothèses émises), mais elles sont trop soumises à la conjoncture, aux aléas de la croissance, etc., pour pouvoir être considérées comme telle. De plus, elles échouent assez souvent (la bonne foi des hommes politiques concernant la lutte contre le chômage est certainement réelle, mais elle n'a pas encore eu raison de ce fléau).

De ce point de vue, les sciences sociales autres que l' conomie permettent aux  l ves d'appr hender les ph nom nes  conomiques et sociaux sous un angle plus accessible pour eux (observation de « leur r alit  »),   partir de bases qui sont les leurs (leurs repr sentations). La fonction de Cobb-Douglas, les hypoth ses de croissance, les calculs de prise en compte des externalit s, les diff rents modes de calcul des prix des biens publics²³, etc., bien que tr s int ressants et repr sentant une mod lisation de la r alit , s'en  loignent, pour les  l ves, de par leur complexit , et ne peuvent  tre saisis par eux sans que leur formation les am ne progressivement   un degr  d'abstraction suffisant. On a longtemps parl , d'ailleurs,   juste titre, en seconde, d'une « initiation »  conomique et sociale.

La pluralit  des approches, des interpr tations, rendue possible par la diversit  des disciplines sociales en SES, pr sente, de plus, l'avantage de mettre les lyc ens en contact avec des mati res nouvelles. La cons quence est   double :

- ils peuvent ainsi se familiariser avec diff rentes sciences qui font l'objet d'un enseignement sup rieur, prendre go t   ces disciplines et se forger une id e de leur possible futur universitaire ; il ne s'agit pas d'une pr -orientation universitaire, mais plut t d'une information concr te sur les possibilit s ouvertes par le baccalaur at ES ;

- les jeunes se voient proposer plusieurs explications concurrentes ou compl mentaires :

- soit, au sein d'une m me science, du fait de paradigmes ou de th ories oppos s ; ainsi de l'interpr tation de la plus-value selon les marxistes (r sultat de l'exploitation des travailleurs par les propri taires des outils de production) et selon les autres courants  conomiques (traduction de la richesse suppl mentaire cr e lors du processus de production) ; ainsi de l'approche des ph nom nes sociaux par  mile Durkheim (la soci t  prime sur les individus, qui n'ont que tr s peu de libert  d'action) ou par Max Weber (il existe une interaction entre la soci t  et les individus ; ces derniers, de ce fait, sont consid r s comme plus libres au regard de la soci t  globale) ;

- soit entre deux sciences sociales diff rentes (par exemple, l'explication des variables de la consommation, dont nous avons d j parl ).

Par del  la pr sentation des diff rents aspects d'un m me fait qui n'est jamais exclusivement  conomique ou social, indispensables   la formation

23. Il faut souligner qu'il s'agit l  uniquement de formules math matiques ; or, pour des  l ves de lyc e, le monde ne se r duit pas   une formule de calcul, aussi brillante soit-elle.

d'esprits éclairés et capables d'exercer leur sens critique²⁴, les sciences sociales, en ayant apporté aux SES leur différentes méthodes, contribuent à rendre plus attrayante encore la matière (mais en était-il besoin ?). La multiplicité des approches, des techniques et des pédagogues, y compris dans le cours d'un même professeur, permet de surprendre les jeunes, de ne pas les laisser enfermés dans la routine d'un enseignement uniforme.

Les attraits nés de la présence des sciences sociales sont nombreux et correspondent à l'esprit de la discipline. Mais on ne peut nier une certaine « dérive » en SES. Cette dérive va dans le sens d'une prépondérance de plus en plus forte de l'économie au détriment des autres sciences. Peut-être est-elle, d'ailleurs, liée aux difficultés et aux dangers que représente la multiplicité des disciplines qui jouent un rôle en SES ?

III. Une diversité illusoire ?

Le poids réel des sciences sociales en SES est-il significatif ?

La question mérite d'être posée dans la mesure où leur présence est la raison d'être de cette discipline. Or il n'est pas possible de répondre par un oui péremptoire. L'analyse se doit d'être nuancée, d'une part parce que l'enseignement pluridisciplinaire représente des dangers non négligeables, même s'ils sont surmontables, d'autre part parce que les SES, à l'instar de toutes les explications de phénomènes sociaux, pèchent par excès d'« économisme ».

L'une des critiques adressées aux SES a trait à la diversité des sciences qui en font partie, diversité qui peut conduire à une complexité difficile à gérer.

Ceci mis à part et si l'on s'intéresse à la place des sciences sociales dans la discipline, on peut percevoir les limites des SES de deux manières totalement opposées : soit il y a trop, soit il n'y a pas assez d'économie !

De ces deux séries de dangers auxquels est exposée la discipline, ceux liés à l'idée qu'il n'y a pas assez d'économie en SES donc trop de sciences sociales « autres » sont ceux dont on vient à bout le plus facilement. Plus pernicieux est le risque inverse qui consiste en une excessive domination de l'économie, car il remet en cause l'existence même des sciences économiques « et » so-

24. La « tête bien faite » que voulait Montaigne pour des jeunes gens en phase de formation intellectuelle passe en effet par la capacité à reconnaître qu'il existe plusieurs raisons à un même fait, à percevoir, parmi elles, quelle est la meilleure explication, à choisir, non pas l'évidence, mais la vérité (ces deux dernières ayant souvent une fâcheuse tendance à s'éloigner l'une de l'autre).

ciales.

A. Un enseignement par trop complexe

Nous avons d j   voqu  la pluralit  des approches possibles sur un m me th me. S'il s'agit, pour les enseignants, et bien souvent aussi pour les  l ves, d'un avantage qui rend la mati re plus attrayante de par la diversit  des analyses qu'elle g n re, cela repr sente, pour quelques-uns, un obstacle important   la bonne transmission du savoir, et ce d'autant plus que les sciences sociales seraient afflig es d'un handicap les emp chant d'acc der enfin au rang de science, avec un grand « S » et   son corollaire de solennit  et de prestige qui s'en suit, cette infirmit  se traduisant par la pluralit  des paradigmes, ne serait-ce qu'au sein d'une seule d'entre elles : l' conomie. Cette opinion est r sum e par Alain Beitone et Alain Legardez, qui constatent que

« certains attribuent cet  tat de fait   une infirmit  propre aux sciences sociales o  les jugements des faits ne pourraient pas  tre distingu s des jugements de valeur ou des id ologies. Les querelles entre sp cialistes seraient la preuve du caract re non vraiment scientifique de la science  conomique. »²⁵

Des « querelles de sp cialistes » en  conomie, cela fait, pour les d tracteurs de la mati re, d j  beaucoup ; si, en plus, on multiplie les « sciences » sujettes   caution (entendez par l  les sciences sociales) au sein de ce m me enseignement, on ne peut plus parler de rigueur ni de science. Pourtant, ainsi que l'avance Pascal Salin,

« l'histoire intellectuelle montre qu'une science qui est controversiale, enjeu de discussions, pleine de conflits authentiques, c'est- -dire scientifiques, est plus avanc e qu'une science o  r gne un consensus fond  sur des concepts  lastiques, des programmes vagues et des volumes collectifs. »²⁶

Autrement dit, la nature pluri-paradigmatique des SES est sans conteste le signe d'une science en bonne sant . « Il s'agit, en fait, de montrer que chaque discours scientifique permet un certain degr  d'intelligibilit  des ph nom nes  conomiques et sociaux »²⁷, y compris quand ils s'opposent. De plus, les autres sciences, « exactes » ou « dures », ne sont certes pas exemptes de d bats virulents, d s lors que l'exp rimentation fait d faut ou est contest e par la communaut  scientifique²⁸.

25. Alain Beitone et Alain Legardez, *op. cit.*, page 14.

26. Cit  par Alain Beitone et Alain Legardez, *op. cit.*, page 15.

27. Alain Beitone et Alain Legardez, *op. cit.*, page 16.

28. Que je sache, la disparition des dinosaures n'est toujours pas  lucid e et les th ories vont bon train, la cr ation de l'univers reste en partie un myst re et la m canique

Outre le fait que cette discipline ne présente pas, aux yeux de certains, les caractères de scientificité qui pourraient la légitimer, le risque est grand de « perdre » les élèves dans ce dédale de théories, d'analyses divergentes ou parallèles. Il faut donc former les lycéens à ces différents débats, leur donner les outils d'analyse qui leur serviront à s'y retrouver. Cela nécessite quelques précautions :

- montrer aux élèves que l'idée, fréquente, que « tout débat est une pure affaire d'opinion » n'est pas fondée ; au contraire, un débat peut avoir une optique de démonstration scientifique, donc positive ;

- ne pas simplifier à l'extrême les théories, les explications de différents courants de pensée, et montrer qu'il existe entre elles des ponts, des récurrences, des idées communes ; d'ailleurs, si les sciences sociales admettent une grande diversité d'interprétations²⁹, elles se fondent, malgré tout, sur un fonds commun de connaissances qui n'est plus contesté et que partage l'ensemble des scientifiques de ces disciplines³⁰, la diversité a donc des limites dans le contenu de l'enseignement : il n'est pas question de transmettre des notions sagrenues aux élèves, autant que faire se peut.

La complexité de l'enseignement à laquelle conduirait le caractère pluridisciplinaire des SES ne me paraît pas (c'est après tout bien normal, et l'inverse serait affligeant pour un professeur de cette matière) être un argument valable. Reste néanmoins que cette particularité de notre discipline doit amener ceux qui la transmettent à beaucoup de rigueur, tant du point de vue du contenu (les savoirs), que de la façon de remplir le contenant (les savoir-faire) : les chères têtes blondes, et, surtout, brunes, de nos lycéens.

Quoiqu'il en soit, les critiques ne s'arrêtent pas là. Pour certains économistes, les SES ne sont pas suffisamment axées sur leur discipline.

B. Et l'économie ?

« Trop de disciplines différentes, voire opposées, pour être fédérées en une

quantique ne fait pas l'unanimité. Bref, les savants de ces différentes sciences ne sont pas tous d'accord et ce savoir hautement scientifique n'est pas pleinement unifié.

29. En témoignent les débats sur les causes et les remèdes à apporter au chômage, les théories sur les causes de l'inflation, celles sur le vieillissement de la population des pays occidentaux, etc.

30. « Cet horizon partagé par la plupart des économistes », selon Jean-Michel Berthelot (*La Construction de la sociologie*, page 124, cité par Alain Beitone et Alain Le-gardez, *op. cit.*, page 15), et par les sociologues existe sur des points comme le caractère monétaire de l'inflation, par exemple.

seule science » : voil  qui pourrait  tre le point de d part des critiques, nombreuses, adress es aux SES par ceux de ses d tracteurs qui ne jugent pas suffisante, ou suffisamment scientifique, la formation  conomique dispens e.

Cette id e est d fendue, entre autres, par des universitaires qui estiment, et peut- tre   juste raison (les bacheliers qui r ussissent le mieux en facult  de sciences  conomiques sont issus des bacs scientifiques) que la formation dispens e dans les lyc es est d connect e de la « vraie »  conomie telle qu'elle ressort de l'universit . Cet argument est, certes, partiellement r el, ainsi que nous l'avons vu plus haut, et,   ce titre, il est confirm  par la r ussite moyenne des ex- l ves de B en sciences  conomiques. Il doit cependant  tre r fut  :

- ce reproche de « d connection » de l'enseignement secondaire par rapport   l'enseignement sup rieur est un leitmotiv des universitaires³¹ ;
- les SES se placent volontairement dans une optique diff rente de l' conomie ; elles ne veulent pas³²  tre constitu es d'une seule et unique science 1   et privil gient une approche pluridisciplinaire.

Plus s rieuse est l'id e selon laquelle, dans une discipline aussi diverse, on ne peut rien faire «   fond ». Il est  vident qu'aucune des mati res qui contribuent   l'existence des SES ne sera  tudi e de fa on aussi syst matique que si elle faisait l'objet d'un enseignement unique. Une telle affirmation ne prend cependant pas non plus en compte l'esprit de la discipline qui ne cherche pas    tre exhaustive dans tous les domaines abord s, mais qui veut fournir aux jeunes gens qu'elle forme les moyens d' tre capables, par eux-m mes, de d finir, d'analyser et de juger ce qu'ils per oivent au niveau de la soci t . Les textes officiels,   chaque r forme, pr cisent que le savoir dispens  ne doit pas  tre encyclop dique. Une lecture *a contrario* am ne   penser qu'il doit  tre analytique. Apprendre   apprendre pourrait constituer le ma tre-mot de la mati re.

Par voie de cons quence, est infirm  l'argument consistant   remarquer la formation partielle de ceux qui enseignent les SES. Il est, en effet, difficile d' tre un sp cialiste dans pas moins de huit disciplines. La formation des professeurs sera donc forc ment d s quilibr e au d triment de plusieurs mati res. Mais point n'est besoin d' tre sp cialiste, quand bien m me il n'est pas question de jouer « les touristes », fussent-ils  conomiques et sociaux. Les professeurs sont amen s   se former sans cesse. Les SES sont, de fait,

31. Et non l'inverse ! Pourtant, on peut imaginer, sans  tre tout   fait d raisonnable, que les torts sont partag s.

32. Je les personnifie en leur pr tant un sentiment, mais cela n'est que peu exag r  tant leur personnification r elle (les professeurs) d fend avec ardeur cette caract ristique.

toujours en évolution car l'objet de leur analyse (la société) est perpétuellement en mouvement. Par conséquent, les enseignants sont obligés de suivre l'actualité et de « réécrire » leur cours régulièrement pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles explications. En outre, il ne faut pas négliger leur capacité à « s'auto-former » dans les disciplines qui ne sont pas celles de leur formation initiale. Cette capacité représente certainement l'une des qualités que se doit d'avoir tout enseignant, quelle que soit sa matière.

En fait, le péril lié à une insuffisance de l'économie en SES est surtout avancé par des universitaires qui voudraient voir entrer leur discipline, quasiment telle quelle, dans le secondaire, et qui ne se satisfont pas du « bricolage » d'un apprentissage économique à leurs yeux noyé dans des sciences de moindre importance. Or, dans la mesure où cela va à l'encontre de l'esprit de cette matière, cet obstacle, quoique devant être pris en compte pour certains de ces aspects, n'est pas préoccupant. Bien plus grave est le reproche inverse : les SES n'accorderaient pas une place suffisante aux sciences sociales.

C. La dérive économiste

Les professeurs de SES se sont battus, en 1980 notamment, pour que ne soit pas supprimé ce qui constituait, à leur avis, l'essence même de leur discipline, le fameux « et sociales » de l'intitulé de leur discipline : les sciences économiques et sociales. Ils ont réussi, puisque la transformation de la section B en section purement économique a avorté. Ils ont réussi, certes, mais n'est-ce pas très théorique ? Le mouvement n'est-il pas plus profond, durable et puissant, qui conduit à une lente hégémonie, au sein des SES, de la science économique ?

Le problème d'un excessif « économisme » peut être posé en plusieurs termes. Il s'agit, en premier lieu, d'une domination de type quantitatif, qui n'est pas forcément le fait des textes, mais de la pratique des professeurs. Mais, ce peut être envisagé aussi sur le plan qualitatif. Le débat s'ouvre alors entre pluri et interdisciplinarité. Enfin, cette hégémonie n'est pas exclusive aux SES. Elle correspond à une réalité sociale, et peut-être est-ce en ceci que réside le plus grand danger, et l'un des objectifs majeurs de la matière serait de la combattre.

Du point de vue strictement quantitatif³³, les programmes sont, *a priori*, équilibrés, même s'il existe, malgré tout, une plus grande part dévolue à la

33. Bien entendu, les aspects « envahissement » quantitatif et qualitatif ne sont pas totalement indépendants ; il s'agit, en fait, d'une simplification nécessaire à la clarté du raisonnement.

science  conomique. En classe de seconde, par exemple, la population active et la consommation font appel   la sociologie ( tude des PCS et des variables qui d terminent la consommation), tandis que l'analyse de l'entreprise laisse une petite place   l' tude des syndicats et du droit du travail. On pourrait ainsi  num rer les diff rentes parties du programme dans les trois niveaux de classe des lyc es, mais l  n'est pas le propos. Donc, en th orie, globalement, une place assez importante est laiss e aux sciences sociales. Les difficult s se posent plut t sur le plan de la pratique. La contrainte de temps, qui n'est pas n gligeable, loin de l , oblige parfois   faire des choix drastiques et   op rer, quand bien m me on sait parfaitement que cela est d conseill , des coupes claires dans le programme. Or il s'av re que cela se fait souvent au d triment des sciences sociales que l'on juge parfois secondaires. Cette tendance est, de plus, accentu e par la formation initiale du professeur, qui est, le plus souvent,  conomique³⁴. Un ancien  tudiant de facult  de sciences  conomiques aura tendance    tre plus exigeant sur l'aspect  conomique de la discipline. Il encourt donc le risque d'y passer plus de temps et de sacrifier d'autres approches. Il appartient aux enseignants, et   leur rigueur intellectuelle, d' viter une trop importante d rive, m me si une telle tendance est, somme toute, logique et inconsciente.

Sur le plan de l' quilibre des diff rentes sciences, un pas en avant avait  t  fait par la r forme initi e par M. Lionel Jospin sous la forme d'une refonte des programmes qui, entre autres, a fait rebasculer la famille en seconde et a clairement institu  en premi re une analyse en deux temps dans laquelle  conomie et sociologie interviennent  galement :

- premi re partie : « Les activit s  conomiques et leur cadre social », ces deux th mes faisant l'objet de deux sous-parties successives ;
- deuxi me partie : « La r gulation des activit s  conomiques et sociales », avec, pour principaux th mes    tudier :
 - «  conomie et soci t  de march  » ;
 - « Les institutions publiques » ;
 - « La r gulation sociale ».

34. Deux enqu tes r centes, la premi re effectu e en 1990 par Bruno Magliulo pour l'inspection, la seconde en 1993 par Gis le Jean et Daniel Rallet pour l'APSES (Association des professeurs de sciences  conomiques et sociales), montrent en effet que les professeurs de sciences  conomiques et sociales sont principalement des  conomistes de formation. Bruno Magliulo remarque m me que « plus le grade est  lev , plus on trouve une importante proportion de porteurs de formations  conomiques » (*L'Enseignement des sciences  conomiques et sociales : ses enseignants, son public*, page 22).

L'emploi du passé pour ce rééquilibrage n'est pas fortuit, car le nouveau ministre de l'Éducation nationale, M. François Bayrou, a supprimé, pour cause (toujours invoquée quelque soit le gouvernement en place) d'économies, les options prévues en SES pour les classes de première et de terminale. Or, dans de le second cas, l'option concernait la sociologie politique et le droit.

Quoi qu'il en soit, l'aspect purement quantitatif ne doit pas faire oublier les autres dimensions du problème.

La domination économique est une réalité et elle contribue à l'unité de la discipline, mais elle soulève une question qui n'est pas seulement de vocabulaire : les sciences économiques et sociales sont-elles une matière pluri ou interdisciplinaire ?

Par pluridisciplinarité, nous entendons « études menées parallèlement, sur un même thème ou, plus généralement, sur des problèmes différents », alors que l'interdisciplinarité évoque une étroite collaboration entre les diverses sciences de la matière afin d'expliquer un même phénomène : non seulement montrer qu'il s'analyse sous plusieurs angles, mais aussi que l'interdépendance des différentes sphères sociales contribue à en modifier ou à en modeler la nature. Il est évident que la seconde vision des SES est plus riche d'enseignements et d'intérêt puisqu'elle concourt à démontrer que nos sociétés sont constituées d'un enchevêtrement d'éléments interdépendants. Le risque, cependant, est que les élèves s'enchevêtrent eux-mêmes dans l'interdisciplinarité, et les besoins de simplification destinés à faciliter l'analyse peuvent amener les SES à n'être que pluridisciplinaires.

D'ailleurs, les instructions officielles ont tendance à évoluer dans ce sens ainsi qu'en témoignent les programmes de première qui, pour chaque partie, distinguent l'aspect économique et celui des sciences sociales, ainsi que le préambule sur « Les finalités et objectifs en classes de première ES » qui précise que

« les objets d'enseignement retenus par les auteurs du programme ainsi que l'ordre dans lequel ils sont présentés expriment un souci de cohérence et d'équilibre, notamment en ce qui concerne la pluridisciplinarité : d'une part, chacune des deux parties du programme présente des thèmes économiques et sociologiques), d' autre part, certains sujets se prêtent à un travail pluridisciplinaire permettant de mettre en évidence la complémentarité des différentes sciences sociales. »³⁵

Il semble donc que l'on ait résolument opté pour une approche qui fait in-

35. Programmes officiels mis en place par le Groupe de travail disciplinaire et avalisés par le Ministère, appliqués en première depuis la rentrée de 1994.

tervenir les diverses sciences sociales sans pour autant les impliquer totalement les unes dans les autres.

La pr pond rance de l' conomie, que l'on a pu juger  tre « la plus scientifique des sciences sociales »³⁶ traduit, en fait, un mouvement g n ralis . Cette « trajectoire de fond » correspond   une  volution observable   tous les niveaux de la soci t . L' conomie s'est banalis e au point d'envahir chaque acte social, ainsi que nous l'enseignons (avant l'actuelle « r novation p dagogique », l'initiation  conomique et sociale, en classe de seconde, ne d butait-elle pas, dans certains manuels, par la d monstration qu'un ph nom ne somme toute assez banal, comme le sport, la musique, la lecture ou les vacances, est aussi  conomique, ce qui, d'ailleurs, d concerte quelque peu les  l ves ?). Le risque ne tient pas tant   cet envahissement, qui correspond   une r alit , qu'  la forme c'il prend.

Un auteur un peu virulent³⁷ et, malgr  tout,  conomiste, en vient   dire que tout, dans nos soci t s, s'exprime sous la forme d'un rapport  conomique de type co t/avantage, et illustre son propos d'un exemple pour le moins d concertant en  voquant l'id e d velopp e par des  conomistes lib raux nord-am ricains :

« Le criminel est un  tre rationnel. Il effectue un calcul, il p se le pour et le contre. Le calcul suppose des contraintes et un objectif. L'objectif du criminel est un profit net, b n fices moins pertes. Les b n fices sont les larcins, les pertes les jours de prison, associ s d'une valeur mon taire. Les contraintes du calcul sont la l gislation plus ou moins r pressive de l' tat dans lequel il se trouve, la densit  de la police et divers param tres [...].  videmment, le criminel est fruste. Tout ce calcul est implicite, tout se passe comme si le criminel calculait. »

Bernard Maris s' l ve, bien entendu, contre une sorte d' conomisme d'inspiration lib rale qui consiste   penser que tout se calcule, y compris le suicide, en termes de maximisation du plaisir.

Cette tendance est, de plus, selon lui, cautionn e par un usage parfois abusif des statistiques, qui rendent les questions moins passionnelles : il est difficile de s'emporter sur un diff rentiel d'inflation ; un taux de ch mage cache des milliers de personnes dans une absolue d tresse mais se discute   la virgule, et oblige   « une politesse statistique » dans tous les d bats³⁸.

36. Selon Fernand Braudel, *L'Identit  de la France*, Arthaud, Paris, 1986.

37. Bernard Maris, *op. cit.*

38. « Discuter de 2,5 ou 3% de croissance du PIB, ou d'un taux de ch mage de 10 ou 10,5% ne sont pas des questions de fonds, mais de virgules, et on ne meurt pas pour une virgule. Infinie d licatesse du d bat ; je te discute un taux en glissement, et tu me m gotes un ch mage corrig  des variations saisonni res. » Savoureux, non ?

L'idée de la domination progressive de l'économie est reprise par un professeur de SES, Pascal Combemale, ardent défenseur des sciences sociales dans la discipline :

« Nous voulons simplement rappeler une évidence : nous vivons dans une société économique, c'est-à-dire une société dans laquelle l'ordre des pratiques économiques s'est « désencastré » de la gangue des rapports sociaux qui le contenait (dans les deux sens du verbe "contenir") et a imposé une hégémonie bientôt totale aux autres ordres (comme en témoignent les crises actuelles de la morale, du politique et la montée des problèmes écologiques). Dès lors, si l'école remplit sa fonction de socialisation, l'enseignement de l'économie consiste à apprendre au futur travailleur/producteur/consommateur les règles du jeu du monde « impitoyable » auquel il sera confronté : la lutte pour la survie sur le marché, la guerre économique contre les Allemands et les Japonais, le culte des "gagneurs", l'impératif de rentabilité et de compétitivité, etc. »³⁹

Cette dérive économique se retrouve à tous les niveaux :

- un homme politique doit impérativement, pour être crédible, parler « économie », efficacité, chiffres, grands équilibres⁴⁰, sauf, comme un Jean-Marie Le Pen, à jouer sur les extrêmes et la peur des gens ;

- un élève ou un étudiant, dans le choix de ses options ou de son orientation, pèse plus les chances de réussite dans telle filière que son attrait pour certaines disciplines⁴¹.

Ce sont là deux exemples parmi d'autres qui montrent que l'économie, le calcul économique, sont présents dans des situations très différentes. Or, censément, l'école est le reflet de la société. Dès lors, se profile le danger de l'enseignement d'une « économie pour soi »⁴², présentant la caractéristique de « répondre à une demande de recettes : comment éviter le chômage ? Comment créer une entreprise ? Comment placer son argent à la Bourse ? » ; et non à une demande d'explication, d'analyse, de compréhension du monde contemporain.

C'est justement le rôle des SES que d'éviter cela, de relativiser les aspects économiques. Il est donc impératif qu'en aucun cas les sciences sociales ne soient laissées de côté dans notre enseignement. En effet, les évincer de cet enseignement équivaudrait à ne pas se poser de question quant à la place de l'économie dans notre société, et cela serait préjudiciable, car entraînerait la consécration définitive de sa supériorité absolue.

39. *Les Cahiers pédagogiques*, numéro 308, page 17.

40. Équilibres du commerce extérieur, de l'emploi, de la monnaie, et taux de croissance ne sont-ils à pas les pierres angulaires du carré magique de l'économie ?

41. À condition, toutefois, qu'il ait la possibilité de choisir.

42. Pascal Combemale, *op. cit.*, page 18.

Conclusion

Le r le des SES est,   mon sens, et je ne pense pas trahir la conception qu'en ont g n ralement les autres professeurs, en premier lieu (avant la pr paration aux dures lois du march , avant la pr paration   l'obtention d'un dipl me, avant la « cr ation » de producteurs ou de consommateurs avis s), un acte fondamental de formation de futurs citoyens, donc un acte essentiel de la d mocratie. Or la d mocratie ne se limite pas   la seule pes e des avantages et inconv nients d'une situation ou d'un acte, et l' conomie elle-m me est beaucoup plus large que cette r duction en termes de march . D'ailleurs, dans un document communiqu    ses adh rents   l'automne 1992, l'APSES s'insurgeait devant le fait que l'optique retenue dans les nouveaux programmes, alors encore en gestation, parte du concept de raret  et de la notion de march  comme base de l'organisation  conomique et sociale. M me si le communisme a  chou , il existe des alternatives   la toute-puissance du march  et il faut les pr senter aux jeunes que nous formons.

Le plein exercice de ses droits, dans le cadre de la d mocratie, r clame un esprit critique, et cela n cessite la ma trise d'outils d'analyse que fournissent les SES, de par la pluralit  des sciences et des connaissances acquises gr ce   elles. Plus qu'une culture  conomique, les SES dispensent une culture sociale et montrent, justement, que derri re les sondages, les statistiques, les taux et les th ories, existe une r alit . Les chiffres ne sont, apr s tout, qu'un moyen d'expression qu'il faut  tre   m me de relativiser.

Pendant,   l'instar de Bernard Maris, il ne faut pas faire des SES une science « au-dessus de tout soup on ». Les risques sont grands de tomber dans les pi ges tendus par la diversit  de ses composantes. Il s'agit d'une discipline qui r clame beaucoup de vigilance et de rigueur intellectuelle, afin de ne pas en arriver   une trop importante complexit  (bien que la complexit  soit, de fait, une composante   prendre en compte dans cette mati re), ou, au contraire, une trop grande simplification, un «  conomisme » par d finition excessif, qui conduirait   n gliger tous les autres domaines d' tudes sociales. Il ne faut pas oublier que l' conomie est une science sociale parme d'autres.

Une fois ces mises en garde effectu es, je laisse, pour conclure, la parole   Alain Beitone et Alain Legardez, qui, sans conteste, m'ont  t  d'un grand secours :

« Montrer   la fois l'existence et la f condit  du d bat, la pertinence des clivages et la n cessit  de les relativiser, constitue un objectif ambitieux. Il ne peut  tre atteint en une seule ann e dans une discipline, mais c'est un objectif d cisif si l'on veut que le foss  ne se creuse entre une minorit  de sp cialistes et de technocrates et une majorit  de la population ne disposant pas de la culture scientifique suffisante pour faire des choix d mocratiques sur les enjeux

essentiels. »⁴³

Bibliographie

- BEITONE Alain & LEGARDEZ Alain (1992), « Contre l'empirisme et pour le pluralisme », *Les Cahiers pédagogiques*, numéro 308, novembre.
- BERTHELOT Jean-Michel (1991), *La Construction de la sociologie*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? ».
- BRAUDEL Fernand (1986), *L'Identité de la France*, Arthaud.
- CHATEL Élisabeth (sous la direction d') (1990), *Enseigner les sciences économiques et sociales, le projet et son histoire. Introduction à une réflexion didactique*, Institut national de recherche pédagogique, collection « Rapports de recherches ».
- COMBEMALE Pascal (1992). « Faut-il enseigner l'économie au lycée ? », *Les Cahiers pédagogiques, op. cit.*
- JEAN Gisèle & RALLET Daniel (1993), « À la recherche des professeurs de SES », *Documents pour l'enseignement économique et social (DEES)*, Centre national de documentation pédagogique, numéro 94, décembre, pages 95 à 110.
- MAGLIULO Bruno (1990), *L'Enseignement des sciences économiques et sociales : ses enseignants, son public*, Inspection pédagogique régionale de sciences économiques et sociales.
- MAGLIULO Bruno (sous la direction de) (1989), « Les sciences économiques et sociales ont vingt ans », *DEES*, numéro spécial, mars.
- MARIS Bernard (1990), *Des économistes au-dessus de tout soupçon, ou la grande mascarade des prévisions*, Albin Michel.
- SALIN Pascal (1990), *La Vérité sur la monnaie*, Odile Jacob.

43. Beitone et Legardez, *op. cit.*, page 15.